

Revue de presse du Mali

01.01. – 31.01.2023

Bienvenue sur la revue de presse bi-hebdomadaire de Konrad-Adenauer-Stiftung sur le Mali

La revue de presse bi-hebdomadaire a pour but d'explorer et de vous tenir informé sur la situation au Mali et sur des questions sélectionnées relatives à la politique, à l'économie et à la société.

Contenu

- **POLITIQUE**
- **ORGANISATION DU REFERENDUM ET AVANT-PROJET DE CONSTITUTION : Les partis politiques divisés sur la question...**

- **ANALYSE**
- **Transition : Les prescriptions du Dr Ahmed Sow**

- **COMMERCE**
- **IMPORTATION D'HYDROCARBURE ET D'ENGRAIS : Le rôle et la place de l'Etat revalorisé**

POLITIQUE ORGANISATION DU REFERENDUM ET AVANT-PROJET DE CONSTITUTION

Les partis politiques divisés sur la question...

Les partis politiques du Mali sont divisés entre la Rédaction d'une nouvelle Constitution ; la révision de l'ancienne et l'abandon total du Projet. Sur 281 partis saisis, seuls 50 ont répondu à l'invitation.

Dans le souci de la bonne organisation du Référendum sur le Projet de nouvelle Constitution et des élections générales, le ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga a décidé de consulter la classe politique à travers le Cadre de concertation national entre son ministère et les présidents de partis politiques et d'Organisations de la Société Civile (OSC).

Cela, en vue de recueillir leurs avis et suggestions pour la bonne organisation du Référendum suivant une démarche consensuelle et inclusive. Pour se faire, 281 partis politiques ont été saisis, mais seuls 50 ont répondu à l'invitation. Le constat qui se dégage de cette rencontre est que le Projet est loin de faire l'unanimité !

Dans le cadre de la préparation du Référendum qui doit initialement se tenir, le 19 mars 2023, certaines activités ont déjà été réalisées notamment la création d'une Commission de Rédaction d'une Nouvelle Constitution (CRNC) par décret du Président de la "Transition";

la création d'une Commission de finalisation du Projet de la nouvelle Constitution par décret du Président de la Transition; la révision annuelle des listes électORALES; l'inventaire du matériel électoral au niveau des Représentants de l'État et des Missions Diplomatiques et Consulaires.

Depuis l'annonce de la Rédaction de cette nouvelle Constitution, bon nombre de partis politiques s'y étaient opposés jugeant que la transition n'est pas la plus apte à mener ce Projet.

Aussi, en parfaite illustration de cette vague de contestation seuls cinquante (50) partis ont répondu à l'invitation du Ministère sur un total de deux cent quatre-vingt et un (281) partis politiques conviés, ce qui correspond à un taux de 17,790%.

La rencontre qui s'est tenue le jeudi 12 janvier 2023, a noté la présence des ministres, des départements du gouvernement concerné ; des responsables de cinquante (50) partis politiques qui ont accepté de venir échanger.

Dans son intervention, le ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga, a indiqué que son département a toujours privilégié le cadre d'échanges avec les acteurs politiques et la Société civile afin de recueillir leurs avis avant toute prise de décisions sur les Réformes politiques et électORALES.

« Comme vous le savez, l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle Constitution est une priorité des plus Hautes Autorités de la Transition. Elle est fondamentale pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

C'est pour- quoi, le 10 juin 2022 ; le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence, le Colonel Assimi Goïta, a mis en place, une Commission de Rédaction de la Nouvelle Constitution (CRNC) par Décret n°2022-0342/PT-RM du 10 juin 2022.

Cette Commission a procédé à la remise officielle de l'Avant-projet au Président de la Transition, suivie des séances de restitution au Gouvernement, à la Cour Constitutionnelle, à la Cour Suprême, au Conseil National de Transition et dans les régions, à la Société civile et à la classe politique », a indiqué le ministre Abdoulaye Maïga.

Aussi, pour prendre en charge les différentes observations faites par ces différents acteurs sur l'Avant-projet de Constitution, le Chef de l'Etat, fera-t-il savoir, a mis en place suivant Décret n°2022-0777/PT-RM du 19 décembre 2022, une Commission pour finaliser le texte Constitutionnel afin de doter notre pays d'une Loi fondamentale conforme aux aspirations du Peuple.

Raison pour laquelle il a tenu à organiser cette importante rencontre avec les partis politiques pour échanger sur les pistes qui permettraient une meilleure organisation du Référendum suivant une démarche consensuelle et inclusive, si chère au Président de la Transition.

DES PROPOSITIONS MITIGÉES

Comme nous l'avons souligné, il faut dire que les positions des différents partis restent toujours très divergentes sur le sujet. En effet, dans la présentation d'une synthèse des propositions des partis politiques, trois (03) positions se dégagent : ceux qui veulent la tenue du Référendum, mais de façon consensuelle, ceux qui veulent le reprogrammer d'ici la fin de 2023 et, ceux qui veulent que les autorités abandonnent totalement le Projet pour se concentrer sur la sécurité et l'organisation des autres élections, principalement les présidentielles.

Pour Nouhoum Togo du Parti Union pour la Sauvegarde de la République (USR), « le dernier mot revient au peuple. Et le véritable peuple c'est le Référendum. Rejeter la nouvelle Constitution aujourd'hui, c'est de mettre le pays dans le chaos total. Mon parti est pour le principe d'aller vers la nouvelle Constitution ».

Quant à Docteur Bocar Tréta, président du Rassemblement Pour le Mali (RPM), il estime que « l'objectif est d'échanger pour les pistes qui permettraient une nouvelle organisation du Référendum. Pour parler d'un Référendum, il faut se mettre d'accord au préalable sur un texte. C'est ce qui nous réunit c'est un Cadre de concertation ».

M. Gouagnon Coulibaly de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), a quant à lui, affirmé que «si nous ratons cette occasion, on est parti pour dix (10) ans sans réviser la nouvelle Constitution. Au niveau de l'URD, nous trouvons que la nouvelle Constitution est nécessaire mais il faut travailler à rassembler les Maliens ».

Pour sa part, M. Amadou Koïta du PS-Yélé Koura, dira à son tour que « nous proposons une révision à la place d'une nouvelle Constitution ».

M. Aboubacar Sidiki Fomba du Parti du Réveil et de l'Eveille de Conscience, a invité les partis politiques à sortir de « la confusion » qui est de dire « révision constitutionnelle ou nouvelle Constitution ».

Non, c'est seulement « la nouvelle Constitution » et il n'y a pas question de faire révision constitutionnelle, c'est impossible. La Constitution de 1992 elle-même n'a jamais parlé de nouvelle Constitution. Elle a parlé de révision constitutionnelle et les trois (03) conditions pour cette nouvelle Constitution sont qu'il faut d'abord avoir un Président de la République, un Président élu par les urnes, des députés élus par les urnes et s'il n'y a pas d'atteinte à l'intégrité territoriale».

Et d'autres responsables de partis politiques qui étaient présents ont indiqué que la Constitution doit rassembler et non diviser les Maliens. Au terme de cette rencontre, le ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga, en collaboration avec son collègue de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, M. Ibrahim Ikassa Maïga, a tenu à préciser que ce n'est pas à eux de retirer le document et de faire marche arrière.

Au final, la balle est dans le camp du Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goïta qui seul, face à la contestation et à la grogne grandissante peut décider de suspendre ou pas ce projet tant controversé.

Source: Nouvelle Horizon

suite page 3

ANALYSE

Transition : Les prescriptions du Dr Ahmed Sow

Le politique, l'expert international, l'ancien ministre Ahmed Sow formule des propositions et des conseils à l'endroits des autorités de la transition, dont le colonel Assimi Goïta. C'était dans l'émission « le Grand débat » de Mali Online.

A l'entame de ses propos, Ahmed Sow s'est prononcé sur la situation économique, politique et sociale du Mali. Selon lui, les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali, la diversification des partenaires du Mali dans le cadre de la lutte contre l'insécurité, la levée des sanctions, la question de la vie chère... ont dominé l'actualité au Mali en 2022.

Les acquis de la transition

Comme il le fait à chacun de ses passages sur des médias, Ahmed a salué certains acquis de la transition. Selon lui, les militaires au pouvoir ont pu amener l'armée malienne à faire confiance en elle-même. « Il y a des formations, des recrutements, les acquisitions d'équipements.

Aujourd'hui, je dirais que l'armée malienne est à mesure de faire face aux menaces des djihadistes », précise-t-il avant d'ajouter que « c'est grâce à une meilleure gouvernance que nous avons pu acheter des équipements ».

A l'en croire, la Transition a permis au Mali de retrouver une certaine dignité. Il indique que beaucoup de Maliens sont redevenus fiers, la corruption a beaucoup diminué.

Les propositions d'Ahmed Sow

Une désescalade, une diplomatie apaisée et une diplomatie de développement, l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes... sont, entre autres, ce que propose l'expert international.

Mais avant, Dr Sow se montre opposé à l'initiative de la souveraineté retrouvée. « Souveraineté retrouvée est un mot qui est une sorte d'insulte pour les autres, parce que le Mali a toujours été souverain. Ça fait 62 ans que nous sommes indépendants.

Personne ne peut dire que Moussa Traoré était un soumis », a-t-il laissé entendre avant d'ajouter : « Qu'on me dise une dignité ou fierté retrouvée, oui ; mais qu'on ne me parle pas de souveraineté retrouvée ».

Ahmed Sow estime qu'en tant qu'un pays enclavé, pauvre, c'est un leurre de penser qu'on peut s'en passer des autres. Pour lui, il faut viser les intérêts des populations dans chaque décision.

D'ailleurs, pour lui, une coopération n'est pas synonyme d'une soumission. L'expert international trouve qu'il faut diversifier le partenariat, aller vers un apaisement des tensions. Concernant le gouvernement, Ahmed Sow propose de confier le Mali à des spécialistes dans certains départements ministériels : Économie, Agriculture, Transports, Eau et Électricité , Économie numérique et de la Communication.

Ahmed Sow a également formulé des conseils à l'endroit du président Assimi. « Je demande au président Assimi de ne pas prendre part à cette élection, d'attendre. Parce que tout ce qu'il va faire, on va dire qu'il veut s'accrocher au pouvoir.

Il est jeune, il est populaire, il a fait des œuvres sociales. Qu'il aille avec cette popularité. Je suis sûr qu'il va revenir », a-t-il souhaité. Aux Maliens, il a demandé leur implication pour la réussite des élections.

Ne pas exclure les Maliens de la diaspora dans la nouvelle constitution.

L'ancien ministre Ahmed Sow s'est également prononcé sur l'élaboration de la nouvelle constitution. Pour lui, il faut faire une réforme constitutionnelle au lieu d'élaborer une nouvelle constitution. Pour lui, l'exclusion des Maliens de l'extérieur est une erreur grave. Il estime que ces Maliens contribuent beaucoup pour l'économie malienne et que « ce n'est pas le moment de les écarter ».

Source: journalMalikilé

COMMERCE

IMPORTATION D'HYDROCARBURE ET D'ENGRAIS :

Le rôle et la place de l'Etat revalorisé

La revalorisation du rôle et de la place de l'Etat dans l'importation des produits stratégiques comme les hydrocarbures et l'engrais bientôt une réalité.

L'ouverture du Mali à travers l'implication de l'Etat à des marchés internationaux qui étaient jusqu'ici négligés par les importateurs sera bientôt effective. On est bien en face de la fin d'une pratique commerciale basée sur l'exclusion de l'Etat dans l'approvisionnement du pays.

Pour ce faire, le chef du gouvernement et son ministère de l'Economie et des Finances, a procédé à un toilettage de certains textes interdisant à l'Etat d'importer les hydrocarbures.

C'est dans ce cadre que l'Office National des Produits Pétroliers a obtenu le droit de s'impliquer dans l'importation d'hydrocarbures. Cette structure était cantonnée longtemps dans le rôle d'observateur, l'approvisionnement du pays ayant été confié à des groupes privés. Les institutions de Bretton Woods, FMI et Banque Mondiale, mettent un point d'honneur au respect de la distanciation entre l'Etat et l'importation.

Mais le Mali ne pouvait plus rester fidèle à cette règle néolibérale que Choguel a brisée en allant sur le marché russe. Un important contrat lie le Mali et la Russie en matière commerciale. Le Mali a acheté des marchandises d'une valeur de 100 millions de dollars américain. Dans le lot, il y a des produits pétroliers qui doivent bientôt arriver sur le sol malien via le port de Conakry.

Les privés qui ravitaillent le Mali en hydrocarbure ne pouvaient pas obtenir ces produits pétroliers en raison des restrictions financières imposées par des pays occidentaux aux Russes.

Fallait-il rester fidèle aux injonctions des occidentaux qui ont encouragé l'imposition d'un blocus sur le Mali à travers l'embargo de la CEDEAO ? Pour Choguel, l'équation était simple : s'ouvrir aux marchés des pays n'appliquant pas des restrictions.

Les sanctions occidentales contre la Russie ont conduit à une inflation qui est pourtant évitable en allant s'approvisionner sur le territoire russe. C'est ce que l'Etat malien a commencé, mais pour cela il fallait enlever les textes qui empêchent les services publics d'approvisionner le pays en produits commerciaux.

Dans la même veine, les réformes doivent continuer pour permettre à l'Office malien des produits alimentaires(OPAM) d'approvisionner les magasins en céréales importées de la Russie. Des milliers de tonnes de blé sont en route pour le Mali via la Russie. Ce blé sera stocké dans les magasins de l'OPAM, mais les textes limitent ce service dans l'approvisionnement des populations.

On ne sait pas encore comment l'Etat compte vendre les tonnes de blé en provenance de Russie. On sait que des privés maliens ont déjà commencé à importer du blé de la Russie en 2022.

Mais on est loin de l'instauration d'un circuit commercial normal où les privés sont bien impliqués. Pour l'instant, ce sont les services publics qui ont la cote dans ce domaine. Une réforme des textes a aussi permis à la Compagnie malienne de développement du textile (CMDT) de redevenir l'unique fournisseur d'engrais aux producteurs de coton.

Ainsi, des milliers de tonnes en provenance de Russie seront destinées aux magasins de stockage de la CMDT qui les distribuera ensuite aux paysans. En somme, nous sommes bien à la fin d'un dogme économique imposé par l'économie néolibéral. Tout se passe comme si les autorités de la transition s'alignaient derrière les recommandations de ceux qui prônent un changement du modèle économique du pays. L'ancienne ministre et essayiste Aminata Dramane Traoré ne peut que se réjouir de cette dynamique qui reste tout de même timide aux yeux de certains qui veulent mettre à nu l'irrationalité des politiques imposées par le néolibéralisme économique.

Source : Le pays

Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Ulf Laessing, Directeur régional programme Sahel
basé à Bamako

Aminata Traore, Assitante de Programmation /
rédactrice en chef de la revue de presse

Bureau du programme Régional Sahel / Bamako

www.kas.de/Sahel

https://twitter.com/KAS_Sahel

<https://www.facebook.com/KAS.Sahel>

Ulf.laessing@kas.de / Aminata.traore@kas.de

Badalabougou - Est

Bamako/Mali

B.P. E 1247

Téléphone:

+223-20.23.00.36

Info.bamako@kas.de

www.kas.de/sahel

www.kas.de